



† SEMAINIER DU 27 OCTOBRE 2019 †
PAROISSE DU-BON-PASTEUR
COMMUNAUTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL

MÉDITATION DU JOUR

C'EST UN APPEL À TOUS

les fidèles de la paroisse Du-Bon-Pasteur

Le but premier et la raison d'être de la paroisse sont la diffusion de l'enseignement de Jésus. Afin de bien remplir cette mission, la paroisse doit posséder des locaux adéquats, bien aménagés et sécuritaires dans des immeubles qui répondent à ces besoins.



Évidemment, le parc immobilier de la paroisse, composé de dix églises et de presbytères et aussi d'une maison de communauté, requiert d'importantes sommes pour entretenir, chauffer, éclairer, déneiger les bâtisses et les terrains de stationnement.

En comparant les neuf premiers mois de 2019 avec la période correspondante de 2018, la fabrique a été dans l'obligation de consacrer 396 303 \$ à ce poste soit 54 661 \$ de plus que pour la même période de l'année précédente.

Nous ne voulons pas nous lancer dans une étude sociologique, mais nous observons tous que la pratique religieuse est en constante diminution et on ne prévoit pas de changement dans un avenir prévisible. Le résultat de cette constatation est que les lieux de culte sont sous-utilisés. Cette situation provoque une diminution des encaissements des offrandes et de la dîme d'un montant de 187 924 \$, pour la même période. La décroissance des recettes s'observe dans toutes les communautés de proximité.

Nous comprenons que les fidèles désirent conserver l'église où ils furent baptisés, ont reçu la première communion, ont reçu le sacrement de confirmation, se sont épousés, là où se sont tenues les funérailles des parents, etc., mais les dépenses augmentent et les revenus diminuent. Les ressources consacrées « au béton » ne sont pas disponibles pour les fins pastorales et ne sont pas inépuisables.

Avez-vous des solutions à proposer à la fabrique afin d'augmenter les revenus, diminuer les dépenses et pouvons-nous compter sur votre collaboration ?

Les membres de la fabrique de la paroisse Du-Bon-Pasteur



DÎNER BÉNÉFICE DES FILLES D'ISABELLE

Dimanche 3 novembre 2019, midi.

Fèves au lard, pâté à la viande, dessert et café, thé.
Au sous-sol de l'église St-Laurent, 1705 rue de Malapart.

Billets disponible au coût de 12\$ au presbytère
ou Paula Boivin 819 372-0282

Réserver avant le 30 octobre 2019. BIENVENUE !



CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

DU 27 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE 2019

COMMUNAUTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

VENDREDI 27 OCTOBRE-9 h - ACTION DE GRÂCE - PAR- UNE PAROISSIENNE

COMMUNAUTÉ SAINT-LAURENT

SAMEDI SOIR À ST-LAURENT NOUS ACCUEILLONS L'ABBÉ JEAN-YVES MARCHAND COMME CÉLÉBRANT
ET DIMANCHE MATIN 9 H L'ABBÉ STANISLAS ITOU ROMARIC
ET À 11 H L'ABBÉ JULIEN NDINGA, BIENVENUE !

SAMEDI 26 OCTOBRE-MARRONNIERS-16 h- GÉRARD HAMEL - PAR - SA FILLE
-ÉGLISE - 19 h - CHANTAL BELLEVILLE (1^{ER} ANN) - PAR - SA MAMAN MARJO

DIMANCHE 27 OCTOBRE -

9h -PARENTS DÉFUNTS FAMILLE LABERGE - PAR -JEANNINE ET YOLANDE LABERGE
11 h- MONIQUE PROULX-CARON- PAR - YVES CARON

LUNDI 28 OCTOBRE - 19 h -YVETTE GRAVEL - PAR - LA FAMILLE

MARDI 29 OCTOBRE - 19 h - CÉLÉBRATION DE LA PAROLE ET COMMUNION

MERCREDI 30 OCTOBRE - 19 h -FAMILLE IRÉNÉE JACQUES - PAR -LISE JACQUES

JEUDI 31 OCTOBRE - 19 h - CÉLÉBRATION DE LA PAROLE ET COMMUNION

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE - 18 h- UNE HEURE D'ADORATION AVANT LA MESSE :

19 h -ACTION DE GRÂCE - PAR- MICHÈLE ET PAUL-YVON

SAMEDI 2 NOVEMBRE -

MARRONNIERS- 16 h-CÉCILE DÉSAULNIERS - PAR -SA FILLE

ÉGLISE - 19 h -PARENTS DÉFUNTS- PAR - JEANNE D'ARC ET MAURICE DÉNOMMÉ

DIMANCHE 3 NOVEMBRE - 9 h -MAURICE FORCIER - PAR -MONIQUE ET GEORGES GODBOIT

11 h - GUY DUFRESNE- PAR -SON ÉPOUSE

LA LAMPE DU SANCTUAIRE À L'ÉGLISE SAINT-LAURENT BRÛLE AUX INTENTIONS
DE LA FAMILLE LEMIRE POUR UNE PÉRIODE D'UN MOIS.



COMMUNAUTÉ SAINT-MICHEL-DES-FORGES

À 9 h 30 NOUS ACCUEILLONS L'ABBÉ JULIEN NDINGA
COMME CÉLÉBRANT, BIENVENUE !

DIMANCHE 27 OCTOBRE -9 H 30 -

PAUL L'ESPÉRANCE - PAR -SON FILS MATHIEU L'ESPÉRANCE

DIMANCHE 3 NOVEMBRE -9 H 30 -

GEORGETTE GENEST-GÉLINAS - PAR -SON ÉPOUX WELLIE GÉLINAS

COMMUNAUTÉ SAINTE-THÉRÈSE-DE-L'ENFANT-JÉSUS

À 16 h SAMEDI NOUS ACCUEILLONS L'ABBÉ LOUIS FECTEAU COMME CÉLÉBRANT,
ET DIMANCHE L'ABBÉ JEAN-YVES MARCHAND. BIENVENUE ET MERCI !

SAMEDI 26 OCTOBRE -16 h - SIMONE MONCHAMP-CHAMBERLAND (1^{ER} ANN) -PAR--SA FAMILLE

DIMANCHE 27 OCTOBRE -11 h--PIERRE SCHREIBER -PAR- LA FAMILLE

MARDI 29 OCTOBRE-9 h -MAURICE PELLERIN- PAR - LA SUCCESSION

JEUDI 31 OCTOBRE -9 h - À L'INTENTION DES PAROISSIENS -PAR - M. LE CURÉ

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE - ADORATION DÈS 18 h -SUIVIE DE LA MESSE EN ESPAGNOL À 18 h 30

POUR LA FIN DE L'AVORTEMENT - PAR LA FAMILLE TRIVINO - MOSQUERA

SAMEDI 2 NOVEMBRE -16 h - PARENTS DÉFUNTS -PAR -GHISLAINE ET GILBERT HÉROUX

DIMANCHE 3 NOVEMBRE -11 h-- FAMILLE LACERTE - PAR - JACQUELINE ET FRANÇOISE



DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL



Pour les demandes du Noël du Pauvre :

*À l'église Saint-Laurent : Vous devez vous présenter au sous-sol de l'église (entrée par en arrière de l'église) :

MARDI le 29 octobre entre 9h et 11h ;

MARDI le 5 novembre entre 9h et 11h ; MARDI le 12 novembre entre 9h et 11h.

*Au presbytère de St-Jean-Baptiste-de-La-Salle -

(sous-sol de la maison de la communauté. 4025, rue Monseigneur-Briand)
MERCREDI 6 novembre - 15h et 17h.

*À l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, au sous-sol de l'église les 29 et 30 octobre entre 10h et 15h.

*À Saint-Michel-des-Forges, l'équipe de la Saint-Vincent-de-Paul accueillera les personnes intéressées et admissibles à cette aide à la sacristie de l'église (entrée par la porte arrière), 10165 boul. des Forges à la date et heures suivantes : le MERCREDI 30 octobre de 9h à 11h30 et de 13h à 16h.

Si vous recevez de l'aide sociale, vous devez présenter le relevé du dernier mois ainsi qu'une preuve de résidence : ex : relevé Hydro-Québec, Cogeco, Bell, etc. (le bail n'est pas accepté). Si vous ne recevez pas d'aide sociale et que vous avez des revenus et/ou une pension alimentaire, vous devez nous présenter les documents qui confirment votre situation économique.



Depuis 57 ans

- Projet pour les gens qui habitent dans le district Des Rivières
- Qu'est-ce que Voisin-Age : un projet novateur qui vise à prévenir l'isolement des personnes âgées en créant et en soutenant les liens de solidarité entre voisines et voisins. Voisin-Age permet d'établir des relations de proximité dans un esprit de convivialité, de respect et de bienveillance.
- Présentement en période de recrutement de voisins (bénévoles) et de voisinés (personne des 65 ans et plus qui vivent de l'isolement)
- Pour recevoir la visite de voisin afin de prendre un café, réparer quelque chose dans la maison, vous accompagner lors de marche ou de commissions et bien plus encore.
- De l'entraide entre voisines et voisins, des petits gestes simples, des petites attentions au fil des jours.

Pour nous joindre : Geneviève Dargis - 819-841-1620 - voisinage@petitsfreres.ca
Bureau : 4805, boul Chanoine Moreau, Trois-Rivières (Québec) G8Y 1S4



LES QUÊTES DE LA FIN DE SEMAINE DERNIÈRE

St-Laurent : Quête ordinaire:1 232 \$-Quête spéciale : 800 \$

St-Michel-des-Forges : Quête ordinaire : 211 \$

Quête spéciale : 102 \$ Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus :

Quête ordinaire : 598 \$ - Quête spéciale : 427 \$

MERCI POUR VOTRE GRANDE GÉNÉROSITÉ

PENSÉE DE LA SEMAINE

« ENDORS-TOI AVEC UN RÊVE ET RÉVEILLE-TOI AVEC UN OBJECTIF... »

BONNE SEMAINE À CHACUN (e) !

